

BEO 05-03-1932

Auteur(s) : Maran, René

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Maran, René, BEO 05-03-1932

Claire Riffard, équipe francophone, Institut des textes et manuscrits modernes (CNRS-ENS) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 23/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/francophone/items/show/3783>

Copier

Description & analyse

Analyse

37-L'Eau courante

-Ernest Péronchon (1885-1942), Prix Goncourt 1920 pour *Nêne*. En 1932, il a déjà produit une douzaine d'ouvrages. *Les Creux de maisons* paru en feuilleton de 1912 à 1913 et en livre en 1929 ; *La Parcalle 32* date de 1922.

-(Jacques Boulenger lui avait consacré un article le 18 décembre quand il avait obtenu le prix Goncourt dans *Mais l'Art est difficile*, vol 2, p 164-174.

-L : 'la simplicité même'

38-Poèmes en vers faux

-Gilbert Gratiant (1895-1985) est né à Saint-Pierre en Martinique. Agrégé d'anglais, professeur de français, il aura Césaire et Damas comme élèves. Communiste depuis les années vingt, il sera un défenseur de la littérature en créole martiniquais et fera partie du front Antilles Guyane pour l'Indépendance.

-Stuart Merrill (1863-1915) : poète américain d'expression française.

Auteur de l'analysePénélo, Jean-Dominique
Contributeur(s)Melissa, SIDIBE

Informations générales

LangueFrançais

Présentation

GenrePresse (Article rédigé par l'auteur)
Mentions légalesBnF, Gallica
Éditeur de la ficheClaire Riffard, équipe francophone, Institut des textes et manuscrits modernes (CNRS-ENS) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information sur la revue

Titre de la publication*Bec et ongles*
Numéro de la publicationn°18, p.17
PériodicitéHebdomadaire
Notice créée par [Melissa](#) Notice créée le 12/09/2022 Dernière modification le 16/09/2025

REC et ongles

LES LIVRES

L'Eau courante, roman, par Ernest Péronchon. (Librairie Plon.)

On ne retrouve pas, dans le dernier roman de l'auteur de *Nène*, prix Goncourt 1920, de *Les Creux-de-Maisons*, de *La Parcelle* 32, l'apréte paysanne, le goût du terroir, l'odeur humaine, animale et rustique qui ont fait le juste succès de ces trois ouvrages.

On se trouve, ici, en présence de gens que divisent des passions politiques et un projet d'intérêt local; d'une jeune fille qui est la simplicité même, ne rêve que de fées et n'entend jamais malice à rien, d'un gros propriétaire et d'un manœuvre russe, qui finit par tuer le gros propriétaire, le jour où ce dernier est sur le point de violenter la jeune fille qu'ils aiment tous deux, chacun à l'insu de son voisin.

L'Eau courante est cependant un livre intéressant, et que l'on peut mettre entre toutes les mains.

Poèmes en vers faux, précédés de « Cent sept sous-évidences », concernant l'art du poète, poèmes, par Gilbert Gratiant. (Editions de « La Caravelle ».)

M. Gilbert Gratiant est, à coup sûr, un esprit des plus paradoxaux. Il suffit, pour s'en rendre compte, de prendre connaissance des « cent-sept sous-évidences » qu'il a placées en manière de défi, au seuil de ses *Poèmes en vers faux*. Il n'en est pas une qui ne mérite discussion et réflexion. C'est assez dire leur intérêt et leur dynamisme.

Il n'empêche que *Poèmes en vers faux* soit un livre un peu agaçant, où le modernisme, le plus échevelé s'essaie à faire bon ménage avec un romantisme de bon aloi et une préciosité symbolique à la Stuart Merrill ou à la Valéry, qui doit se demander ce qu'elle vient faire en milieu aussi disparate.

On ne peut, toutefois, nier le charme de *Poèmes en vers faux*, recueil de poésies où les pires extravagances d'une fantaisie toujours jeune et qui se renouvelle sans effort, se marie finalement avec la plus curieuse sagesse.

Ce livre plein de souffle, riche d'ironie sous-jacente et de recherches verbales, abonde en images les plus imprévues et les plus justes, charmantes toujours, souvent

très neuves et très belles, que ne renieraient ni Valéry, ni Baudelaire, ni le Deubel de la période malherbo-mallarméenne. Et il ne serait pas loin d'être excellent, si son auteur avait pu avoir le difficile courage de l'alléger d'un bon tiers des poèmes qui le composent.

René MARAN.



LA BOURSE

LE SCANDALEUX PROJET DE RÉORGANISATION DE FÉLIX POTIN

Actionnaires défendez-vous. N'acceptez pas les propositions de renflouement que l'on va vous proposer et dont vous assurerez tous les frais.

Est-il admissible que cette société ruinée par les agissements d'un escroc dont le Conseil n'a jamais contrôlé les agissements fasse supporter à ses actionnaires la perte subie de ce fait? C'est pourtant ce qui se prépare à l'instigation de la Société Générale, du Crédit Lyonnais et de la Banque Transatlantique qui se moquent des porteurs à condition de rentrer dans leurs créances.

Le capital serait, paraît-il, réduit de moitié et reporté à son chiffre actuel. M. Bader (à quel titre) prendrait la Présidence du Conseil et M. Worms qui allie la couture à l'alimentation la vice-présidence.

Quant aux actionnaires ruinés, pillés et déconfits on ne leur demandera même pas leur avis, car Félix-Potin comme toute affaire qui se respecte a ses actions à vote pluriel qui permettent toutes les iniquités.

MINES ET USINES D'ALGÉRIE-TUNISIE- MAROC (OMNIUM)

Pas de dividende, on le conçoit à la lecture du rapport du Conseil qui, tout en enveloppant les piètres résultats obtenus de toutes sortes

de raisons péremptoires est obligé de reconnaître deux faits qui en eux-mêmes justifient les difficultés de cette affaire qui fut toujours mauvaise en soi :

1° *Le portefeuille a subi une dépréciation considérable et on peut se demander si jamais il retrouvera une partie seulement de sa valeur étant donné la qualité médiocre des titres qui la composaient;*

2° *Les participations des Usines d'Algérie dans les mines nord-africaines sont bien aventurées, ces dernières ayant dû fermer leur exploitation.*

On le voit, les résultats sont très brillants et doivent encourager les porteurs à sortir au plus vite de cette entreprise sans aucun avenir, même le plus lointain.

COMMENT ON EMPLOIE LES FONDS DU CRÉDIT NATIONAL

On sait qu'une loi du 17 février 1931 a autorisé le Crédit National à avancer 40 millions aux colons des Nouvelles-Hébrides. Il avait été bien spécifié que ces millions étaient destinés exclusivement aux colons, et en aucun cas aux banques.

Or, il apparaît certain que, contrairement aux affirmations du ministre des Colonies d'alors, M. Paul Reynaud, ces 40 millions ont été accordés au Comptoir Français, société apparentée au groupe Ballande, et comme il n'y a pas sur place de représentant du Crédit National, c'est le groupe Ballande qui prend en mains la défense des intérêts du Crédit National; comme, d'autre part, il n'y a pas de cadastre, on ne peut prendre aucune hypo-

**La qualité maîtresse de
"REC et ONGLES"
est l'impartialité.**